



2025

LIVRE BLEU

Code de conduite de Pfizer



La confiance avant tout

La confiance avant tout	4
Nous incarnons nos valeurs et sommes tous responsables	5



Courage

Courage	6
Nous nous exprimons, gardons les portes ouvertes et n'exerçons pas de représailles	7
Nous faisons part de nos préoccupations	8
Les différents moyens de vous exprimer	9

Excellence

Excellence	10
Pour nos patients	11
Interactions avec les patients et les associations de patients	11
Interactions avec les professionnels de santé et les clients	12
Avec nos produits et le développement de produits	13
Recherche et développement	13
Fabrication et qualité de l'approvisionnement	14
Intégrité des données	15
Notification de pharmacovigilance	15
Dans la manière dont nous menons nos activités	16
Partenaires commerciaux et fournisseurs	16
Conflits d'intérêts	17
Actifs, registres et informations de l'entreprise	18
Propriété intellectuelle	19
Données personnelles	20
Intelligence artificielle (IA)	21
Intégrité financière	22
Réseaux sociaux	22
Enquêtes externes	23
Agir de manière éthique et respecter la loi	24
Protection de l'intégrité : Notre position contre les pots-de-vin, la corruption et les dessous-de-table	25
Antitrust, droit de la concurrence et veille concurrentielle	26
Lois sur les délits d'initié	28
Lois relatives à la surveillance du commerce international	28

Équité et joie

Équité et joie	29
Nous nous livrons à des pratiques commerciales responsables	30
Nous respectons les droits de l'homme	31
Nous accordons la priorité à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement	32
Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous travaillons	33
Nous embrassons la diversité, l'équité et l'inclusion	34
Nous ne tolérons pas les discriminations, le harcèlement ou les représailles	35

Le code de conduite de Pfizer (*le Livre Bleu*) est une référence générale pour tous les collaborateurs, partout où nous exerçons nos activités. *Le Livre Bleu* n'est pas un document légal et n'a qu'un but informatif. Il ne décrit pas toutes les lois applicables ou politiques de l'entreprise ni ne fournit de détails sur une loi ou politique en particulier. Pfizer se réserve le droit de modifier, réviser ou revoir toute politique, procédure ou condition relative à l'emploi, librement et à tout moment, sans préavis et sans révision du Livre Bleu. Le contenu du présent Livre Bleu ne constitue en aucun cas un contrat de travail et rien de ce qui y figure ne doit être interprété comme une garantie d'un emploi continu ou d'un emploi sur une période donnée ; l'emploi chez Pfizer se fait sur une base discrétionnaire (soumis aux lois en vigueur). Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées ou supprimées de manière unilatérale par l'entreprise en tout temps et ne sont pas exhaustives. Cette version en ligne du Livre Bleu, disponible sur le site Web de la Compliance (conformité) (integrity.pfizer.com), remplace toutes les versions précédentes du Livre Bleu.



Message de notre Président

Chez Pfizer, nous nous concentrons sur notre objectif : *Des progrès qui changent la vie des patients.* Nous nous engageons à créer un monde plus sain où chaque patient obtient le remède, le traitement, le vaccin dont il a besoin.

Notre réussite dans la réalisation d'avancées repose sur notre engagement envers nos quatre valeurs fondamentales : **le courage, l'excellence, l'équité et la joie.** Ces valeurs déterminent notre travail et notre culture. Le Livre bleu de Pfizer, notre Code de conduite, est conçu pour respecter ces valeurs et renforcer notre culture de la qualité et de l'intégrité. Il décrit nos principes et normes opérationnels en matière de conduite éthique, en mettant l'accent sur l'importance de notre culture de la porte ouverte et de la possibilité de s'exprimer, un aspect essentiel de notre Valeur de courage. Il est essentiel de demander conseil, de favoriser la sécurité psychologique, de poser des questions, de faire part de ses préoccupations et de signaler les manquements pour offrir des avancées dignes de la confiance des patients.

Chez Pfizer, tout ce que nous faisons commence par la confiance, car la confiance est primordiale.

Chacun d'entre nous est tenu de comprendre le Livre Bleu et d'adhérer à notre code de conduite au quotidien. Ce faisant, nous incarnons nos valeurs et gagnons la confiance des patients que nous servons.

Albert Bourla

Dr. Albert Bourla

Président-directeur général



Courage

Excellence

Équité et joie

Nous incarnons nos valeurs et sommes
tous responsables



Nous incarnons nos valeurs et sommes tous responsables

Chez Pfizer, nous faisons ce qu'il convient de faire, car la vie des patients dépend de nous. Les patients nous font confiance, et nous honorons cette confiance en nous exprimant chaque fois que la sécurité, la qualité ou l'intégrité sont remises en question. Nous sommes des leaders éthiques. Nous agissons en toute intégrité dans tout ce que nous faisons, et nos valeurs nous guident pour prendre les bonnes décisions de manière éthique, réfléchie et responsable afin que notre entreprise puisse aller plus loin, plus vite et faire mieux : car nos patients attendent. Les décisions éthiques favorisent la confiance et la responsabilité de faire ce qui est juste, tant en interne qu'en externe.



Pour réaliser pleinement les objectifs de Pfizer (des avancées qui changent la vie des patients), nous avons établi des attentes claires concernant ce que nous devons réaliser pour les patients et la façon dont nous allons atteindre ces objectifs. Le « comment » est représenté par nos quatre puissantes valeurs que sont le Courage, l'Excellence, l'Équité et la

Joie, et qui définissent notre entreprise et notre culture. Notre engagement envers l'intégrité est absolu, car la confiance est la responsabilité de chacun. Lorsque nous communiquons de manière responsable et que nous agissons chaque jour avec qualité et intégrité, nous maximisons la portée et l'impact sur les patients, ce qui nous rapproche de notre ambition de changer un milliard de vies par an.

Chacun d'entre nous est responsable de la mise en œuvre de notre code de conduite et de la responsabilité des autres. Le Livre Bleu s'applique à tous, y compris à tous les collaborateurs et aux responsables de Pfizer et de ses filiales. Dans certaines circonstances, ce code s'applique également aux ressources externes. Les responsables donnent le ton et montrent l'exemple d'un comportement éthique, cultivent une culture inclusive de la porte ouverte et communiquent l'attente que chacun d'entre nous doit incarner chaque jour nos valeurs de courage, d'excellence, d'équité et de joie.

N'oubliez pas que le non-respect de notre code peut nuire à notre entreprise, à nos collaborateurs, à nos patients, à nos clients, aux communautés, à nos partenaires commerciaux et à nos investisseurs. La violation du code ou des procédures peut donner lieu à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Le code n'explique pas comment agir dans chaque situation, mais il énonce les valeurs et les principes dont vous avez besoin pour vous guider dans votre travail quotidien. Il fournit également des informations sur la manière de demander des conseils plus approfondis, de poser des questions et de faire part de ses préoccupations.



Courage. Le progrès a pour origine une remise en cause des conventions, en particulier face à l'incertitude ou l'adversité. C'est le cas lorsque nous voyons grand, nous nous exprimons et nous sommes résolus.



Excellence. Nous ne pouvons changer la vie des patients qu'en leur donnant le meilleur de nous-mêmes. C'est le cas lorsque nous nous focalisons sur ce qui importe vraiment, en déterminant les tâches de chacun et en évaluant nos progrès.



Équité. Nous croyons que chaque personne mérite d'être vue, entendue et soignée. Cela se produit en étant inclusif, en agissant avec intégrité et en réduisant les disparités en matière de soins de santé.

Nos valeurs nous guident dans notre travail quotidien.
C'est pourquoi elles sont intégrées dans chaque section de ce Livre Bleu.



La confiance avant tout

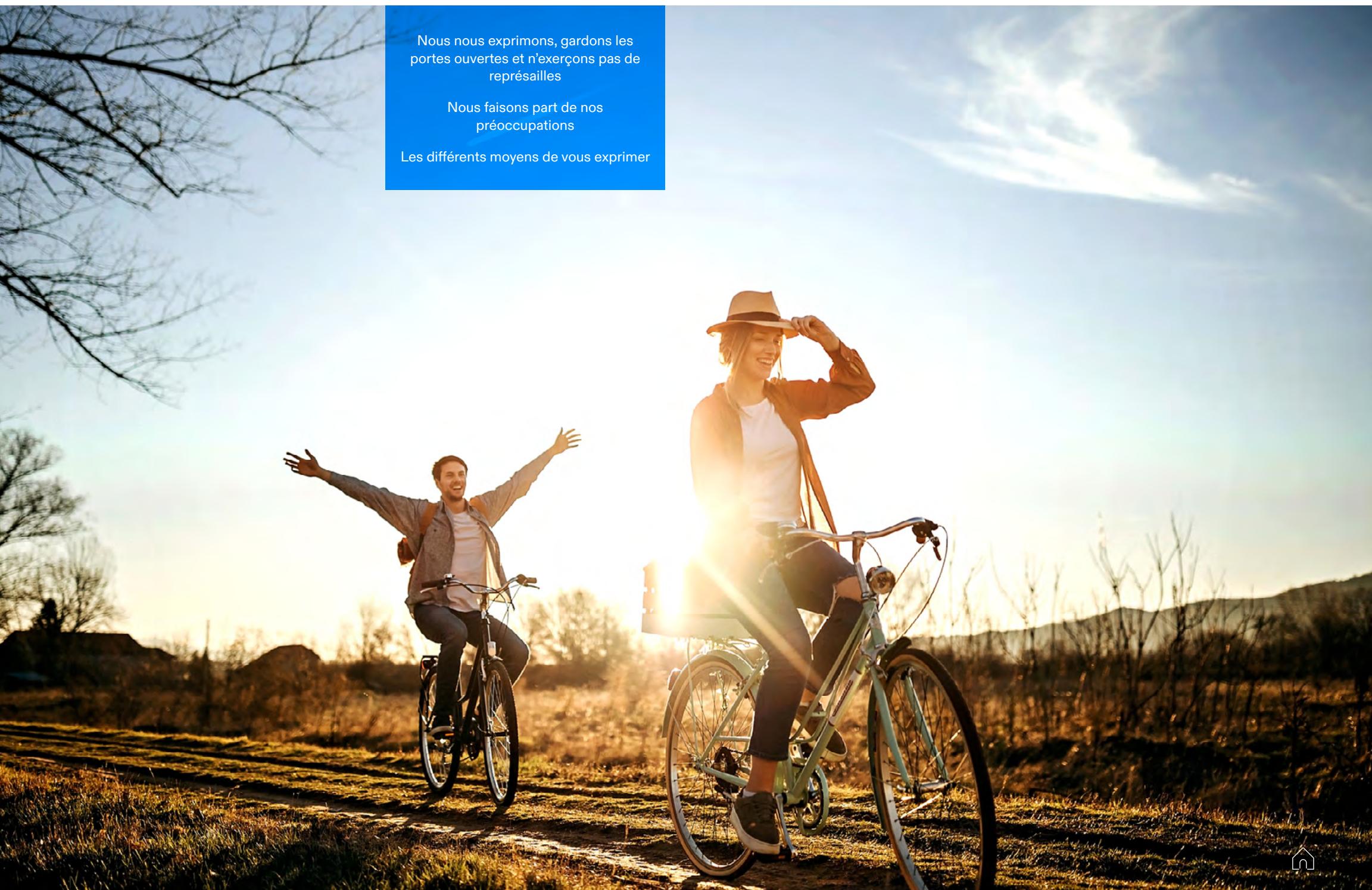
Excellence

Équité et joie

Nous nous exprimons, gardons les portes ouvertes et n'exerçons pas de représailles

Nous faisons part de nos préoccupations

Les différents moyens de vous exprimer



Nous nous exprimons, gardons les portes ouvertes et n'exerçons pas de représailles

Pour s'exprimer, il faut du courage. En tant que collaborateurs de Pfizer, nous partageons le privilège et la responsabilité de veiller à ce que nous honorions nos valeurs et suivions les politiques, notamment en faisant part de nos questions ou préoccupations. Le fait de s'exprimer nous aide à nous informer sur les problèmes et à gérer les risques avant qu'ils ne deviennent des problèmes. L'environnement dont nous avons besoin pour réaliser des progrès dépend de la capacité de chacun d'entre nous à exprimer son opinion.

Exprimez-vous si vous avez une idée.
Exprimez-vous si vous avez une question.
Exprimez-vous si vous avez des inquiétudes.
Notre politique de la porte ouverte vous offre de nombreuses possibilités de vous exprimer sans crainte de représailles, de harcèlement, de discrimination ou tout autre comportement inapproprié.

Chez Pfizer, nous ne tolérons pas les représailles à l'encontre de ceux qui font part de leurs inquiétudes.

COURAGE

Notre engagement en faveur du courage

- Nous encourageons les signalements en ne tolérant aucune forme de représailles.
- Nous signalons toutes les suspicions de représailles.

Si vous demandez des conseils, faites part de vos préoccupations, signalez une faute ou fournissez des informations dans le cadre d'une enquête, vous ne pouvez pas faire l'objet de représailles pour avoir agi ainsi. Si vous pensez que vous ou un autre collègue avez fait l'objet de représailles pour une raison quelconque, signalez le comportement en utilisant l'une des méthodes décrites dans le présent Livre Bleu.



Les représailles sont des actions défavorables qui peuvent prendre diverses formes, notamment des tâches de travail défavorables, des évaluations de performances défavorables, des menaces, du harcèlement, des rétrogradations, des suspensions, des réductions de rémunération, des refus d'avantages ou des licenciements, entre autres. ✓

Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte ouverte)
- Politique d'entreprise 201 (Intégrité, obligations de signaler les problèmes de conformité, politique de lutte contre les représailles)

Nous avons le courage de nous exprimer si quelque chose ne semble pas correct.



Nous faisons part de nos préoccupations

Si vous soupçonnez une faute potentielle, signalez-la. Nous accordons de la valeur, respectons et examinons tous les signalements. Les fautes potentielles comprennent le non-respect des lois, des règlements, des politiques ou procédures, ou le non-respect de nos valeurs. Vous pouvez faire part de vos préoccupations à votre responsable, à un autre responsable, à l'équipe People Experience, à la division juridique, au groupe Relations avec les collègues ou à l'organisation Conformité (Compliance). Vous pouvez également faire des signalements anonymes à la ligne d'assistance téléphonique Compliance Helpline (sous réserve de restrictions locales).

Vos préoccupations seront analysées et traitées par le groupe Pfizer approprié, conformément à nos politiques et procédures. Par exemple, des violations significatives potentielles, suspectées ou effectives de la législation ou politique (dits Problèmes de conformité déclarables ou RCI) seront exclusivement examinées par Compliance.

COURAGE

Notre engagement en faveur du courage

- Nous faisons part de nos préoccupations lorsque la sécurité, la qualité ou l'intégrité sont en cause.
- Compliance répond rapidement à toutes les questions et préoccupations signalées, prend les mesures appropriées pour enquêter sur les RCI et renvoie les non-RCI à la fonction appropriée pour traitement.
- La confidentialité est respectée autant que possible.

Exigences de transparence



Si vous avez été exclu, radié ou suspendu, ou si vous devenez inéligible au Régime d'assurance maladie américain ou d'achats ou de non-achats, vous devez le signaler immédiatement à Compliance. Vous devez également révéler si vous faites l'objet d'une enquête pour certains délits et si vous pouvez être exclu, radié ou suspendu.



Nous incarnons nos valeurs.

Que se passe-t-il lorsque nous faisons part de préoccupations concernant la sécurité, la qualité ou l'intégrité ?

Nous veillons à ce que ces préoccupations soient évaluées, comprises et atténuées par les professionnels et experts concernés. Cela est essentiel pour protéger nos patients, maintenir la confiance des parties prenantes et protéger la réputation de l'entreprise.

Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte ouverte)
- Politique d'entreprise 201 (Intégrité, obligations de signaler les problèmes de conformité, politique de lutte contre les représailles)



S'exprimer

Les différents moyens de vous exprimer

Posez des questions, partagez des idées et préoccupations sans peur de représailles. De nombreuses personnes sont disposées à vous aider ; adressez-vous à une personne ou à un groupe en qui vous avez confiance.



Responsables

- Votre responsable ou une autre personne de votre division
- Tout autre responsable
- La direction de l'entreprise

People Experience

Pour toute question, contactez People Experience (PX).
• Votre représentant local People Experience

Relations avec les collègues

Contactez directement le groupe Relations avec les collègues pour poser des questions ou faire part de vos préoccupations. Le groupe Relations avec les collègues est constitué d'enquêteurs neutres et objectifs qui défendent les valeurs et les politiques de l'entreprise dans le cadre de la politique de la porte ouverte.

- États-Unis et Porto Rico
- Mondial : Contactez votre responsable régional des relations avec les collègues

Conformité

Contactez directement Compliance pour poser vos questions, partager vos idées et signaler des problèmes. Le site Web de Compliance comprend des politiques, des procédures et des ressources supplémentaires.

- Votre contact Conformité
- E-mail corporate.compliance@pfizer.com
- Site Web de Compliance : <http://integrity.pfizer.com>
- +1 212 733 3026
- +1 917 464 7736 (fax sécurisé)
- Pfizer Inc.
c/o Pfizer Compliance Organization
66 Hudson Boulevard East
New York, NY 10001-2192, États-Unis

Ligne d'assistance téléphonique

La Compliance Helpline permet de signaler des problèmes ou d'obtenir des conseils, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Le signalement anonyme est disponible dans de nombreux endroits, selon les lois locales.

- Rendez-vous sur pfi.zer.ethicspoint.com pour faire un signalement
- Rendez-vous sur helpline.pfizer.com pour connaître les numéros locaux
- Rendez-vous sur raisingcomplianceconcerns.pfizer.com pour obtenir des informations concernant votre site
- Aux États-Unis : 1 866 866 PFIZ (7349)

Direction juridique

Contactez la Division juridique pour toute préoccupation que vous pourriez avoir.

- Votre représentant juridique
- Direction de la division juridique

Bureau du Ombuds

Le Bureau du Ombuds de Pfizer est un lieu informel dans lequel les collaborateurs peuvent obtenir en toute confidentialité des informations et des conseils pour traiter et résoudre les problèmes d'ordre professionnel. Les conversations avec le Ombuds se font à titre « officieux » et ne sont divulguées à personne, sauf si elles comportent un risque de dommage physique. Le Bureau du Ombuds, à sa discrétion, est également en mesure de signaler des tendances à la direction lorsque plusieurs collègues viennent au Bureau avec le même problème. Cela permet de soulever les préoccupations des collègues sans les identifier.

- Depuis les États-Unis, le Canada et Porto Rico : 1 855 733 6623 (numéro vert). Pour tout autre numéro, [Contactez-nous](#)
- Envoyez-nous un e-mail à : ombuds@pfizer.com
- Pour obtenir d'autres informations, veuillez vous rendre sur notre site Web : ombuds.pfizer.com



La confiance avant tout

Courage

Équité et joie

Pour nos patients

Avec nos produits et le
développement de produits

Dans la manière dont nous menons
nos activités

Agir de manière éthique et
respecter la loi



Pour nos patients

Interactions avec les patients et les associations de patients

Les patients et les associations de patients jouent un rôle crucial dans la progression vers l'atteinte de notre objectif. Leurs connaissances uniques et leurs interactions collaboratives contribuent à façonner nos activités de recherche et cliniques, nos programmes de sensibilisation aux maladies, à innover en élaborant de nouvelles approches pour relever les défis des patients et à stimuler les efforts pour soutenir l'accès par l'engagement en matière de politiques.

Toutes les interactions avec les patients et les associations de patients doivent respecter l'ensemble des lois, réglementations et codes sectoriels applicables. Instaurer et maintenir la confiance avec les patients et leurs défenseurs est également essentiel. À ce titre, nos interactions doivent être guidées par des principes d'indépendance, de transparence et de respect mutuel, et tenir compte des intérêts et de la mission du patient ou de l'association de patients.

Les associations de patients sont des entités généralement définies comme indépendantes et à but non lucratif qui représentent les intérêts des personnes atteintes de maladies, leurs familles et autres soignants.

Considérations relatives aux interactions avec les patients et les associations de patients :

- L'objectif de votre interaction doit répondre à un besoin légitime.
- Consulter les politiques mondiales et locales pour garantir la conformité à toutes les politiques, lois, réglementations et codes sectoriels pertinents.
- Nous respectons totalement l'indépendance et l'autonomie des patients et des associations de patients. Évitez toute conduite qui pourrait être perçue comme compromettant leur indépendance.
- Avant de vous connecter à une association de patients, consultez le responsable de l'engagement des patients concerné.

Contributions caritatives aux programmes caritatifs indépendants d'assistance aux patients (Independent Charity Patient Assistance Programs, ICPAP) : Tous les patients méritent d'avoir accès à des soins de santé et à des médicaments de qualité prescrits par leurs médecins. Les contributions caritatives aux programmes caritatifs indépendants d'assistance aux patients (Charitable contributions to Independent Charity Patient Assistance Programs, ICPAP) peuvent constituer un moyen d'aider les patients à accéder à leurs médicaments en leur fournissant une assistance pour les obligations de co-paiement, de franchise et/ou de prime pour les ordonnances. Toutefois, ces dons sont soumis à certaines exigences légales et réglementaires.

Pour garantir cette conformité, la politique de Pfizer impose des limites strictes aux interactions des collaborateurs avec les ICPAP, aux dons et aux allocations qui leur sont destinés, ainsi qu'aux données provenant des ICPAP ou les concernant. En outre, le groupe Global Health & Social Impact de Pfizer est seul responsable de la gestion des dons aux ICPAP.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 208 : (Interactions avec les patients et les associations de patients)
- Pour connaître les exigences locales relatives aux interactions avec les patients et les GDP, veuillez consulter le portail de l'Annexe pays MAPP.



Pour nos patients

Interactions avec les professionnels de santé et les clients

Nous interagissons avec les professionnels de santé et d'autres clients de nombreuses façons, notamment par le biais de la recherche et du développement, l'accès au marché, les activités éducatives et promotionnelles. Nous nous engageons à respecter les normes d'excellence les plus élevées et nous agissons avec intégrité et transparence dans tous les aspects de nos relations avec les professionnels de santé.

EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous nous interrogeons sur la perception extérieure de nos interactions avec les clients et nous ne nous livrons pas à des activités illégales ou déloyales, telles que la publicité mensongère ou trompeuse, la corruption ou le fait de formuler des allégations injustes sur les produits des concurrents.
- Nous nous engageons à agir avec intégrité dans toutes les pratiques marketing, y compris l'étiquetage, les programmes promotionnels, les échantillons de produits et les communications avec les parties prenantes.
- Nous fournissons des informations sur les produits aux patients, consommateurs, professionnels de santé et autorités réglementaires à travers le monde, en indiquant les utilisations appropriées de nos produits ainsi que des données d'efficacité et d'innocuité relatives à cette utilisation.

- Nous reconnaissons que nos interactions avec les professionnels de santé et leurs organisations peuvent entraîner des conflits d'intérêts apparents ou réels ; par conséquent, nous soutenons la divulgation des intérêts financiers et autres intérêts et relations avec les professionnels de santé dans le cadre de la recherche, de l'enseignement ou de la pratique clinique.
- Pfizer s'engage fortement envers la priorité au patient et reconnaît l'importance d'interagir avec les patients et les associations de patients pour comprendre et soutenir de manière appropriée leurs besoins à mesure que nous avançons vers notre Objectif. Les interactions avec les patients et les associations de patients axés sur des domaines d'intérêt mutuel ont le potentiel d'augmenter l'engagement des patients dans la recherche et le développement, de diversifier les essais cliniques, de développer des supports et des programmes éducatifs conviviaux pour les patients, et de mettre l'accent sur les questions de politique prioritaire et d'impact social qui améliorent les résultats pour les patients.

Nous dispensons une formation et une sensibilisation régulières aux commerciaux concernant le marketing éthique, et tous nos supports promotionnels sont soumis à un examen et à une approbation appropriés pour s'assurer qu'ils répondent aux normes réglementaires et scientifiques applicables.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 201 (Intégrité, obligations de signaler les problèmes de conformité, politique de lutte contre les représailles)
- Politique d'entreprise 208 : (Interactions avec les patients et les groupes de défense des patients)
- Ma politique et mes procédures de lutte contre la corruption (MAPP)
- Politique d'entreprise n° 207 (Politique mondiale sur les interactions avec les professionnels de santé)
- Politique mondiale en matière de contenu – Normes commerciales pour les ressources promotionnelles
- Échange de politiques GCO
- SOP concernant les rapports de transparence des professionnels de santé/organisations de santé au niveau mondial



Avec nos produits et le développement de produits

Recherche et développement

Notre objectif est d'apporter aux patients des médicaments et des vaccins innovants qui améliorent leur vie de manière significative. Nous nous engageons à protéger les personnes qui prennent part à nos essais cliniques et à respecter les normes éthiques, scientifiques et médicales les plus strictes dans toutes nos activités de recherche et de développement.

Nous avons tous la responsabilité d'agir en accord avec les attentes élevées de Pfizer en matière d'excellence et d'intégrité dans la recherche et le développement.

EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous nous engageons à mener nos activités de recherche et de développement en conformité à toutes les lois et réglementations applicables et des directives éthiques relatives aux bonnes pratiques de laboratoire (GLP, good laboratory practices) et aux bonnes pratiques cliniques (GCP, good clinical practices).
- Nous nous engageons à maintenir l'intégrité et la qualité des données cliniques de nos études sponsorisées, pour assurer que nos soumissions réglementaires reposent sur des données de la meilleure qualité possible.

- Nous nous engageons à protéger les droits, la sécurité et le bien-être des participants à la recherche.
- Dans la mesure du possible, nous recherchons des alternatives à l'expérimentation animale et soutenons le développement et l'adoption de méthodes d'essai validées sans recours aux animaux pour évaluer la sécurité et l'efficacité de nouveaux produits potentiels. Lorsque l'expérimentation animale est nécessaire, nous maintenons des normes élevées en matière de condition et de bien-être animal, conformes ou supérieures à celles exigées par la loi et les organismes de contrôle externes concernés.



Nous innovons, avec courage et responsabilité.



Avec nos produits et le développement de produits

Fabrication et qualité de l'approvisionnement

Nos patients font confiance aux produits de Pfizer pour améliorer leur santé et leur qualité de vie. Cela ne peut se faire que si nos produits sont de la plus haute qualité, sûrs et efficaces.

Nous nous engageons à garantir que nos produits sont fabriqués et fournis selon des normes élevées de qualité, de sécurité et d'efficacité, garanties par le déploiement de nos solides systèmes de management de la qualité et l'attention que nous portons à l'intégrité de nos données.



EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous réalisons des opérations de fabrication en conformité avec les exigences réglementaires en vigueur, les bonnes pratiques de fabrication (GMP, good manufacturing practices) et nos propres normes internes de qualité.
- Nous exigeons que les fournisseurs et les partenaires opèrent en conformité avec les exigences réglementaires et les normes GMP applicables, et nous effectuons des audits et une surveillance de notre chaîne d'approvisionnement pour garantir la qualité, la sécurité et l'efficacité de nos produits.



Nous maintenons toujours la qualité et l'intégrité au cœur de nos activités.

Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 114 (Politique de qualité de l'entreprise)



Avec nos produits et le développement de produits

Intégrité des données

En tant qu'entreprise à vocation scientifique, l'intégrité de nos données est d'une importance capitale. Leur précision, leur exhaustivité et leur fiabilité donnent à nos organismes de réglementation, à nos patients et à nos clients, l'assurance que nos produits et processus sont de la plus haute qualité, sûrs, efficaces et protecteurs pour nos patients, nos employés et nos communautés.

Nous maintenons l'intégrité de nos données en utilisant cinq principes clés : imputables, lisibles, contemporaines, originales et exactes (les principes ALCOA). Lorsque nos données sont enregistrées selon les principes ALCOA, cela signifie que l'on sait qui a enregistré les données (imputables) ; qu'elles peuvent être lues, visualisées ou utilisées de manière fiable (lisibles) ;

qu'elles ont été enregistrées au moment de l'événement (contemporaines) ; qu'elles constituent la source ou un enregistrement authentique et non une copie non autorisée (originales) ; et qu'elles sont exactes.



Si vous ne pouvez pas faire confiance aux données, vous ne pouvez pas faire confiance au produit !

Notification de pharmacovigilance

Nous nous engageons à fournir des produits sûrs, efficaces et de la meilleure qualité possible. C'est pourquoi nous partageons tous la responsabilité de signaler tous les problèmes de sécurité, de qualité et de performance liés à un produit Pfizer, quelle que soit la manière dont nous avons été informés du problème.

Si vous avez connaissance d'un événement indésirable ou d'un autre problème lié à un produit Pfizer, veillez à le signaler dans les 24 heures suivant la réception de l'information.

Lors d'un dîner, une collègue Pfizer apprend que son ami a utilisé un produit Pfizer, après quoi il a ressenti des maux de tête. Doit-elle le signaler ?

Oui. Peu importe la façon dont elle prend connaissance de l'incident, qu'il s'agit d'un effet indésirable du produit Pfizer, elle est tenue de le signaler dans un délai de 24 heures après en avoir pris connaissance.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 903 (Vos responsabilités de signaler les informations relatives à la sécurité, la qualité et l'efficacité des produits Pfizer)
- Site « Votre responsabilité en matière de signalement (YRR) »
- Effectuer un signalement

Dans la manière dont nous menons nos activités

Partenaires commerciaux et fournisseurs

Nous travaillons avec des tiers (fournisseurs, distributeurs et autres partenaires commerciaux) dans le monde entier pour nous aider à atteindre nos objectifs stratégiques. Cependant, le fait d'interagir avec des tiers peut créer des risques de conformité, financiers, de sécurité, de sécurité de l'information et autres. Ces risques peuvent entraîner des perturbations opérationnelles, des sanctions réglementaires ou une atteinte à la réputation. Observer une diligence raisonnable ainsi que la sélection et le management responsables de nos tiers sont au cœur de nos activités. Pfizer impose à ses partenaires commerciaux des normes élevées, et ils sont tenus de respecter toute la législation et toutes les politiques et procédures relatives au travail réalisé pour le compte de Pfizer.



EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous gérons soigneusement les risques liés à l'engagement de tiers, notamment par des contrôles et des politiques qui nous aident à identifier, évaluer et atténuer les risques auxquels nous pouvons être confrontés.
- Nous travaillons en partenariat avec des fournisseurs externes qui s'engagent à agir de manière responsable et éthique, à respecter les droits des personnes qu'ils emploient et à contribuer à la protection de l'environnement.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils agissent en conformité avec nos principes de comportement des fournisseurs et les principes de l'initiative de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique (PSCI) pour un management responsable de la chaîne d'approvisionnement.

Nous faisons toujours ce qu'il faut, car la vie des patients dépend de nous.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 113 (Politique de santé et de sécurité environnementale)
- Politique d'entreprise 22 (Politique et procédure de gestion des risques liés aux tiers)
- Prise de position concernant le comportement des fournisseurs de Pfizer
- Principes de conduite des fournisseurs de Pfizer
- Ma politique et mes procédures de lutte contre la corruption (MAPP)
- Centre de ressources de gestion des risques tiers (TPRM)

Dans la manière dont nous menons nos activités

Conflits d'intérêts

Il nous incombe d'éviter les situations qui présentent des conflits d'intérêts potentiels ou perçus entre nos intérêts personnels et ceux de Pfizer. Un conflit d'intérêts survient lorsque nous plaçons nos intérêts personnels, sociaux, financiers ou politiques avant les intérêts de l'entreprise.

De nombreux conflits d'intérêts potentiels peuvent être résolus. Tout d'abord, nous devons révéler tout conflit potentiel à nos responsables. Les responsables doivent ensuite déterminer les prochaines étapes, notamment en consultant les services juridiques, Compliance et People Experience lorsque les conflits potentiels sont importants ou complexes.

Utilisez le système Conflits d'intérêts de Fuse pour divulguer et résoudre votre conflit, ou contactez votre responsable ou le service Conformité pour déterminer les étapes appropriées.

EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous ne permettons pas à des entreprises ou à d'autres intérêts extérieurs d'affecter notre objectivité, notre motivation ou nos performances. Nous devons être attentifs, transparents et responsables de veiller à ce que les conflits soient identifiés, divulgués et gérés.



Les conflits d'intérêts potentiels sont notamment les suivants :

- Poste ou rôle extérieur, en particulier chez un concurrent ou un client ou fournisseur potentiel de Pfizer
- Un investissement personnel ou une opportunité commerciale présentée à un collègue qui se rapporte directement à ses fonctions professionnelles pour Pfizer ou aux activités de Pfizer, y compris une participation financière importante chez un concurrent de Pfizer
- Avoir une relation familiale étroite avec un fonctionnaire dont le rôle est lié à Pfizer ou aux soins de santé
- Recevoir un cadeau d'un associé ou d'un fournisseur de Pfizer, ou de quelqu'un qui cherche à travailler avec Pfizer
- Siéger au conseil d'administration d'une entreprise, notamment d'une association locale à but non lucratif du secteur de la santé
- Profiter des opportunités d'entreprise de Pfizer pour un bénéfice personnel



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 203 (Politique relative aux conflits d'intérêts (CI))
- Ma politique et mes procédures de lutte contre la corruption (MAPP)
- Politique d'entreprise 301 (Frais de déplacement, de divertissement et autres frais professionnels des collègues)
- Politique d'entreprise 102 (Politique et procédure d'achat)

Dans la manière dont nous menons nos activités

Actifs, registres et informations de l'entreprise

L'un des moyens de protéger Pfizer, de se protéger les uns les autres et de protéger nos patients est de protéger les actifs de la société. Ces actifs comprennent, par exemple, la propriété physique et intellectuelle, les équipements, les services, les dossiers, les idées et les informations sensibles de Pfizer. Nous sommes responsables de l'utilisation appropriée des systèmes et réseaux Pfizer pour créer, transférer ou stocker en toute sécurité des informations commerciales liées à Pfizer. Cela implique de ne connecter au réseau de l'entreprise que les technologies, dispositifs et applications approuvés.

EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous sécurisons toutes les informations confidentielles, qu'elles soient orales ou écrites, lorsque nous travaillons à distance ou dans un environnement ouvert, et nous supprimons les informations de manière appropriée.
- Nous n'utilisons que des logiciels, des appareils et des applications autorisés et approuvés par Pfizer.
- Nous limitons notre utilisation personnelle des systèmes d'information de Pfizer.
- Nous nous conformons aux politiques d'entreprise de Pfizer concernant la protection des informations sensibles, la conservation des dossiers, le signalement des incidents et la cybersécurité.



Pfizer se doit de protéger nos informations et ses activités contre l'utilisation abusive, l'atteinte à la protection des données et d'autres menaces à la sécurité, qui pourraient avoir des conséquences négatives graves pour l'entreprise, ses collègues et ses clients. Conformément à la loi applicable, Pfizer utilise divers outils et processus pour surveiller et évaluer l'utilisation des systèmes d'information et des données de Pfizer, ainsi que pour les protéger.



Activités interdites - Vous ne pouvez pas utiliser les systèmes ou dispositifs d'information de Pfizer pour:

- Harceler, discriminer ou créer un lieu de travail hostile
- Consulter ou afficher des données diffamatoires, illégales, pornographiques ou obscènes
- Se livrer à des activités qui interfèrent avec le travail ou entraînent la perte ou l'endommagement du travail ou des systèmes
- Solliciter les collaborateurs à des fins non autorisées
- Enregistrer les communications sans autorisation



Prenez les précautions nécessaires pour protéger vos appareils et données de Pfizer, même au sein des installations de Pfizer. Si vous travaillez dans un open space, activez le verrouillage du système lorsque vous quittez l'appareil. Ne laissez pas vos appareils sans surveillance dans un lieu où la sécurité n'est pas raisonnablement assurée. Dans les endroits publics, veillez à ce que les informations sensibles ne soient pas visibles ou ne peuvent être entendues par d'autres personnes.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 401 (Protéger les informations sensibles)
- Politique d'entreprise 403 (Usages admis des systèmes d'information)
- Politique d'entreprise 405 (Politique et procédure relatives à la gestion des registres et des informations)
- Politique d'entreprise 411 (Politique de traitement des incidents de confidentialité)
- Politique d'entreprise 412 (Politique relative à la cybersécurité)
- Gestion des registres et de l'information de l'entreprise
- Calendrier de conservation des dossiers des entreprises
- Directives relatives à la gestion des informations sensibles
- Protect Pfizer
- Liste des obligations de conservation



Dans la manière dont nous menons nos activités

Propriété intellectuelle

Protéger la propriété intellectuelle de Pfizer est essentiel si nous voulons conserver notre avantage concurrentiel. Nous soutenons la constitution, la protection, la conservation et la défense des droits de propriété intellectuelle de Pfizer et utilisons ces droits à bon escient. Nous respectons également la propriété intellectuelle des autres.



EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous faisons respecter les droits de propriété intellectuelle de Pfizer de manière responsable.

Si la propriété intellectuelle est protégée dans un pays, est-elle protégée dans d'autres pays ?

Pas obligatoirement. Par exemple, les brevets et les marques sont des droits territoriaux. Le groupe Propriété intellectuelle de la direction Juridique contrôle le statut des actifs de l'entreprise et peut vous aider à déterminer si quelque chose est doté d'un statut protégé dans un pays.

S'exprimer

La propriété intellectuelle inclut les brevets, les marques déposées, l'habillage commercial, les secrets commerciaux et droits d'auteur, ainsi que les connaissances scientifiques et techniques, le savoir-faire et l'expérience.



Développer les connaissances des collègues

- Lignes directrices sur la conformité des droits d'auteur
- Portail sur la propriété intellectuelle



Dans la manière dont nous menons nos activités

Données personnelles

Nous protégeons les données personnelles, y compris celles des collaborateurs, des tiers, des professionnels de santé et des patients. Pfizer se voit confier des données personnelles à des fins de recherche, de pharmacovigilance et d'autres activités commerciales.

Nous sommes responsables de la protection des données personnelles et de l'utilisation de ces données conformément aux politiques et procédures de Pfizer, ainsi qu'aux lois et réglementations applicables.

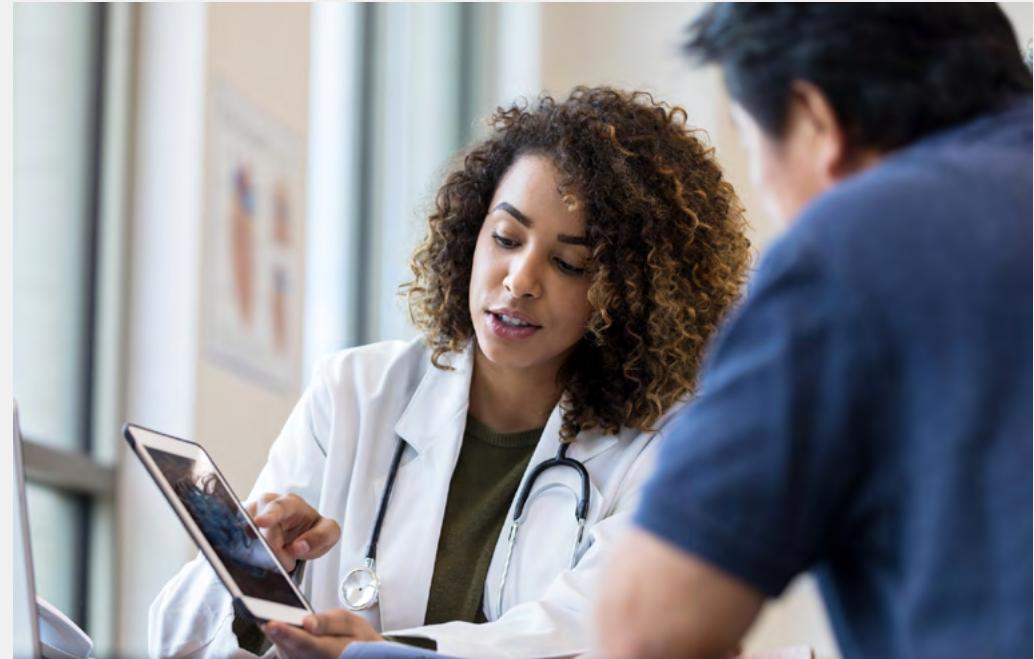
EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous ne recueillons et n'utilisons que les données personnelles nécessaires à la réalisation de nos fins commerciales et nous ne les conservons que pendant la durée nécessaire à cette fin.
- Nous ne partageons les données personnelles qu'avec les personnes qui en ont un besoin légitime et qui les protégeront.
- Nous faisons part de nos préoccupations concernant la divulgation inappropriée de données personnelles à nos responsables et au Centre de résilience de Pfizer (PRC).

Que se passe-t-il si je dois partager des données personnelles avec des tiers afin de répondre à des besoins commerciaux ?

Vous devez vous assurer que les tiers sont en mesure de protéger les données personnelles et qu'ils ne les utiliseront que pour fournir des services à Pfizer, et qu'un contrat approprié est établi qui comprend des dispositions relatives à la protection des données personnelles. Dans certaines juridictions, d'autres exigences peuvent s'appliquer. Demandez conseil au service juridique avant de fournir des données personnelles à des tiers.



Les données personnelles sont des informations qui peuvent permettre d'identifier directement ou indirectement une personne, comme un nom, des coordonnées et des informations relatives à l'état de santé et d'ordre génétique.

Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 404 (Protection de la confidentialité des données personnelles)
- Politique d'entreprise 411 (Politique de traitement des incidents de confidentialité)
- Global Privacy Office
- Centre de résilience Pfizer (PRC)

Dans la manière dont nous menons nos activités

Intelligence artificielle (IA)

Nous reconnaissons que l'IA est de plus en plus utilisée pour analyser les données et les informations pour mener à bien notre Projet de finalité de façon efficace et efficiente et faire avancer la santé. Lorsque nous tirons parti de l'IA dans le cadre de nos travaux, nous le faisons de manière éthique et responsable, conformément à nos valeurs et à la ligne directrice de Pfizer en matière d'IA responsable.

EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous croyons à l'importance de la supervision humaine et nous nous efforçons de développer et de déployer une IA sûre, durable, fiable et sécurisée, qui responsabilise les êtres humains et favorise la justice et l'équité.
- Nous prenons les mesures appropriées pour évaluer et atténuer les risques lors du développement, de l'approvisionnement et du déploiement de l'IA.
- Nous protégeons les données sensibles et respectons le besoin de confidentialité et de transparence de nos patients et des autres personnes dans l'utilisation de l'IA.

L'intelligence artificielle (IA)

désigne tout processus ou procédé technologique exécuté par une machine qui, selon des données reçues, peut déduire et générer des résultats tels que des prédictions, des recommandations, des décisions ou de nouveaux contenus ou résumés.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 413 (Gestion des risques liés à l'intelligence artificielle)

Dans la manière dont nous menons nos activités

Intégrité financière

L'exactitude des documents commerciaux est essentielle à nos activités commerciales et à la préservation de la confiance des investisseurs, et nous maintenons des contrôles internes et des politiques comptables rigoureuses pour garantir l'exactitude, l'exhaustivité et la fiabilité des documents comptables des entreprises et des états financiers déposés publiquement.

Nous devons faire preuve de discernement en matière financière et nous veiller à ce que nos registres commerciaux soient exacts et reflètent fidèlement notre travail, qu'il s'agisse de relevés des heures travaillées, de factures, de notes de frais ou de registres d'avantages sociaux. Nous devons tous surveiller les transactions, factures ou paiements suspects ou inexacts effectués à Pfizer ou en son nom. Cela aide Pfizer à fournir des données financières complètes, précises et opportunes au public et aux gouvernements du monde entier.



Nous atteignons l'excellence lorsque nous sommes responsables de nos actions.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont l'un des outils les plus puissants dont nous disposons pour communiquer les informations sur l'innovation, sur les patients et l'engagement des collaborateurs de Pfizer. Nous sommes tous garants d'une utilisation responsable des réseaux sociaux, qu'il s'agisse de créer ou d'utiliser des réseaux sociaux dans notre vie personnelle ou au nom de Pfizer.

EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous ne divulguons pas d'informations matérielles non publiques ou d'autres informations confidentielles, exclusives ou personnelles sur les réseaux sociaux.
- Nous ne faisons pas référence aux produits Pfizer ou au contenu lié à des produits spécifiques en ligne ou en pipeline sur les réseaux sociaux, sauf si notre utilisation et notre référence ont été approuvées par la direction Juridique.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 511 (Intégrité des registres et des dossiers de Pfizer)
- Politique d'entreprise 407 (Réseaux sociaux)

Dans la manière dont nous menons nos activités

Enquêtes externes

Gouvernement

Nous coopérons pleinement avec toutes les autorités gouvernementales en ce qui concerne les demandes d'informations appropriées. Les demandes gouvernementales exceptionnelles peuvent exposer Pfizer ou ses collaborateurs à une responsabilité civile ou pénale, c'est pourquoi nous informons immédiatement un membre de la direction Juridique si nous sommes contactés par une autorité gouvernementale pour de telles informations sur un site de Pfizer, à notre domicile ou d'une autre manière.

Médias, analystes, investisseurs et public
 Nous nous engageons à fournir des informations précises et fiables aux médias, aux analystes financiers, aux investisseurs et aux autres acteurs du public. Par conséquent, seuls les services des Relations mondiales sont autorisés à répondre aux questions des médias, et seuls les services de relations avec les investisseurs sont autorisés à répondre aux questions des analystes financiers et des investisseurs.



Nous atteignons l'excellence lorsque nous connaissons nos normes et que nous les respectons.

Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 602 (Enquêtes gouvernementales – Demandes d'informations ou visites des installations).
- Politique d'entreprise 604B (Traitement et divulgation d'informations importantes non publiques – Réglementation sur la divulgation équitable)
- Demandes de renseignements émanant des médias : Service de presse des relations mondiales avec les médias au +1 212 733 1226
- Demandes provenant des analystes et des investisseurs : Relations avec les investisseurs au +1 212 733 2668

Agir de manière éthique et respecter la loi

Notre industrie est soumise à de nombreuses règles et réglementations conçues pour protéger les patients et les consommateurs, assurer la qualité et la sécurité des médicaments et des services de santé, et limiter la fraude ainsi que l'influence néfaste sur le jugement médical. Nous démontrons notre engagement en faveur de l'excellence en respectant toutes les lois et exigences réglementaires régissant nos activités, notamment dans le développement, la fabrication, la distribution, la commercialisation, les marchés publics, la vente et la promotion de nos produits.

Chez Pfizer, nous dissuadons les comportements contraires à l'éthique en soulignant l'importance pour nos collègues de se conformer à nos politiques par le biais de formations et de communications. Nous surveillons les signaux de violations potentielles de la politique et nous réagissons en prenant les mesures disciplinaires appropriées.

EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous évaluons chaque transaction pour nous assurer qu'elle sert un objectif légitime.
- Nous vérifions rigoureusement que chaque transaction reflète la valeur appropriée et que toutes les interactions respectent les lois locales.
- Nous faisons preuve de la plus grande diligence lorsque nous nous interagissons avec des employés du gouvernement ou des particuliers qui ont une influence réelle ou perçue leur permettant d'avoir un impact sur nos décisions commerciales.
- Nous assumons l'entièr responsabilité de nos activités commerciales, en étant pleinement conscients des processus, des risques et du potentiel d'irrégularité perçue. Nous nous tenons responsables et agissons avec intégrité à tout moment.
- Nous documentons avec précision et suffisamment de détails toutes les transactions.



Agir de manière éthique et respecter la loi

Protection de l'intégrité : Notre position contre les pots-de-vin, la corruption et les dessous-de-table

Nous nous engageons à mener nos activités avec une transparence constante et selon les normes éthiques les plus strictes. Nous rejetons fermement toutes les formes de corruption, en tenant nos collègues et nos partenaires commerciaux responsables du respect de ces principes.

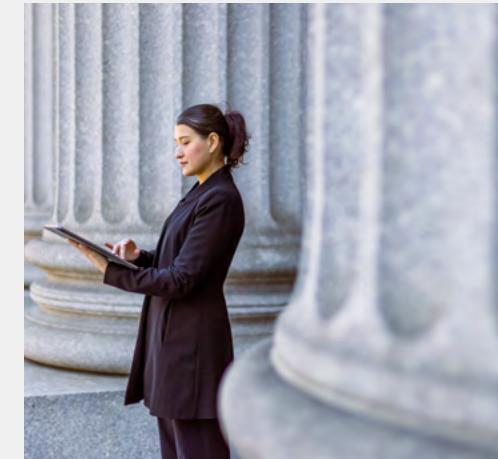
Les collaborateurs et partenaires commerciaux ne doivent jamais offrir, promettre, autoriser ou fournir un paiement ou un avantage destiné à influencer indûment un fonctionnaire, un professionnel de santé ou toute autre personne, y compris les entités commerciales et les particuliers, dans l'exercice de leurs responsabilités.

Dans nos interactions avec les professionnels de santé associés aux autorités gouvernementales ou réglementaires, nous accordons la priorité à la conformité avec toutes les lois, réglementations, normes professionnelles et codes de conduite sectoriels pertinents. Nous nous engageons à respecter les réglementations locales en matière de transparence et de lutte contre les pots-de-vin afin de garantir des pratiques éthiques et responsables.



Pourquoi est-il essentiel de bien comprendre mon partenaire commercial ?

Connaître nos partenaires implique de comprendre le statut des professionnels de santé et des fonctionnaires et peut également inclure la compréhension des qualifications professionnelles, la situation professionnelle et la capacité à influencer les décisions du gouvernement qui pourraient bénéficier aux activités de Pfizer. Nous devons nous assurer que nos partenaires commerciaux répondent aux normes élevées de Pfizer en matière d'expertise et d'intégrité. Nous devons également identifier tout risque réel ou perçu associé à nos partenaires commerciaux. La collecte de ces informations nous permet d'évaluer la pertinence de nos interactions, et d'identifier et de gérer les risques éventuels. Être bien informé nous aide à prendre de meilleures décisions qui, en dernier ressort, profitent aux patients que nous servons.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 207 (Politique mondiale sur les interactions avec les professionnels de santé (GPIHP))
- Ma politique et mes procédures de lutte contre la corruption (MAPP)
- Site Internet de l'ACPO



Agir de manière éthique et respecter la loi

Antitrust, droit de la concurrence et veille concurrentielle

Les lois en matière de concurrence et antitrust protègent la libre entreprise et interdisent les interactions entre Pfizer et nos concurrents qui affectent les prix, les conditions de vente ou la concurrence loyale. Nous garantissons une concurrence loyale dans toutes nos transactions commerciales, y compris, entre autres, les accords de distribution, les rabais et remises aux clients, les licences de brevet, de droit d'auteur et de marque, les restrictions territoriales imposées aux revendeurs et la politique de détermination du prix en général.

Nous nous engageons à pratiquer une concurrence loyale et à respecter les lois antitrust et les règles de concurrence de tous les pays dans lesquels nous opérons. Les lois varient et sont parfois complexes, c'est pourquoi nous consultons la direction Juridique avant d'interagir avec des concurrents ou d'engager des relations commerciales susceptibles de restreindre injustement les échanges.

En outre, nous ne recueillons et n'utilisons des informations commerciales sur d'autres entreprises que d'une manière éthique, légale et conforme aux obligations de confidentialité.



EXCELLENCE

Notre engagement en faveur de l'Excellence

- Nous n'autorisons pas les discussions ou contacts directs ou indirects avec les concurrents concernant la détermination du prix, les coûts, ou les conditions de vente, ou d'autres informations sensibles sur la concurrence.
- Nous n'autorisons pas les discussions ou contacts directs ou indirects avec les fournisseurs et les clients qui limitent injustement le commerce ou excluent des concurrents du marché.

**Un ami et ancien collaborateur
Pfizer travaille désormais pour
l'un des concurrents de Pfizer.
Puis-je discuter de la manière dont
son entreprise négocie avec les
entreprises de gestion des soins ?**

Non. Vous ne pouvez pas discuter d'informations confidentielles avec des amis ou d'anciens collaborateurs employés par une société concurrente, ni lors de réunions professionnelles ni en dehors du travail.

- Nous n'attribuons pas de marchés ou de clients à des concurrents. Nous ne nous engageons pas dans le boycott de clients ou de fournisseurs.
- Nous n'employons jamais ou ne demandons jamais à un tiers d'employer des moyens illégaux ou contraires à l'éthique tels que la fausse déclaration, l'escroquerie, le vol, l'espionnage ou la corruption, dans le but d'obtenir des informations au sujet de nos concurrents.
- Nous n'interagissons pas avec des concurrents pour discuter ou truquer des offres ou manipuler autrement le processus d'appel d'offres avec les clients.
- Nous n'utilisons jamais l'IA ou l'IA générative pour des pratiques commerciales qui pourraient être perçues comme violant les lois antitrust et sur la concurrence (par ex., en utilisant des outils algorithmiques d'IA qui collectent des informations confidentielles auprès de nos concurrents pour fixer les prix).

Agir de manière éthique et respecter la loi

Antitrust, droit de la concurrence et veille concurrentielle

Les réunions d'associations commerciales et autres **rassemblements de notre secteur d'activité** peuvent présenter certains risques, car ils rassemblent des concurrents pouvant discuter de problèmes d'intérêt commun. Le simple fait de plaisanter sur des sujets inappropriés, comme les stratégies marketing ou de détermination du prix, est susceptible d'être mal interprété. Si la conversation s'oriente vers toute forme de discussion anticoncurrentielle, vous ne devez pas y participer. Quittez immédiatement la conversation et signalez l'incident.

Je souhaite connaître les critères d'exclusion des patients recrutés pour un essai clinique qu'utilise un concurrent. Ces informations ne sont pas publiques. Puis-je appeler le site de recherche clinique en me présentant comme un patient potentiel et poser des questions ?

Non. La fausse déclaration (ne pas révéler que vous êtes un collègue Pfizer ou vous présenter sous une fausse identité) est un moyen contraire à l'éthique d'obtenir des informations confidentielles d'un concurrent. Il est interdit à tous les employés de Pfizer et aux ressources externes de recueillir directement des renseignements primaires et de coordonner l'initiation et l'exécution de projets de recherche concurrentielle primaire menés par les fournisseurs avec le CoE de veille concurrentielle et la Division juridique conformément à la Politique d'entreprise 121.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 603 (Conformité aux lois antitrust)
- Politique et procédure d'entreprise 121 (Politique et procédure relative à l'intelligence économique)

Agir de manière éthique et respecter la loi

Lois sur les délits d'initiés

Les lois sur les valeurs mobilières et la politique de Pfizer nous interdisent de divulguer des informations importantes non publiques (IIP) à quiconque est extérieur à Pfizer (sauf si cela est conforme à la politique de Pfizer) ou de négocier des titres Pfizer en ayant connaissance de toute information importante non publique ou « privilégiée » que nous acquérons pendant notre emploi chez Pfizer.

En outre, lorsque nous sommes en possession d'informations importantes non publiques, il nous est également interdit d'acheter ou de vendre des titres d'une autre société avec laquelle Pfizer entretient ou envisage d'entretenir une relation (par exemple, un client, un fournisseur, un partenaire de recherche ou un candidat potentiel à une acquisition ou à une collaboration). Une information est généralement considérée comme non publique tant qu'elle n'a pas été largement

Les informations importantes sont les informations qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importantes pour décider d'acheter, de vendre ou de conserver des titres. ✓

Veuillez noter qu'il nous est également interdit de négocier des dérivés d'actions Pfizer ou des transactions de couverture liées aux titres Pfizer, tels que les ventes à découvert, les options de vente, les options d'achat, les straddles ou les swaps d'actions.

diffusée auprès du public et que celui-ci n'a pas disposé d'au moins un jour de bourse complet pour l'assimiler. Il nous est également interdit de communiquer des informations privilégiées à quiconque pour qu'il puisse le faire.

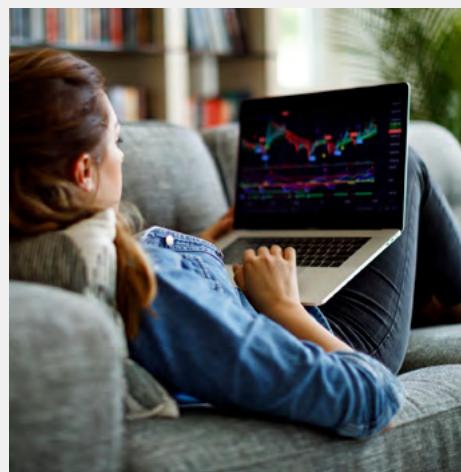
Je travaille avec une entreprise partenaire de co-promotion et j'ai appris que notre entreprise partenaire était sur le point de faire une découverte scientifique majeure. Puis-je acheter des actions de notre entreprise partenaire ?

Non. Ni vous ni toute personne vivant dans votre foyer ou dépendant financièrement de vous ne pouvez acheter ces actions avant le premier jour de publication des informations que vous possédez. Vous ne pouvez pas non plus divulguer ces informations à quelqu'un d'autre pour qu'il puisse les utiliser à des fins commerciales.

Lois relatives à la surveillance du commerce international

Nous sommes tous responsables du respect des lois sur l'importation, le contrôle des exportations et les sanctions économiques qui régissent le transfert de certains produits, articles, logiciels et technologies, ainsi que la prestation de certains services et les interactions avec des tiers. Les lois relatives à la surveillance du commerce international peuvent restreindre les ventes, les investissements, les transactions, la recherche, les contributions caritatives et les activités commerciales de Pfizer avec certains marchés, entités ou individus.

Nous donnons suite à toutes les questions ou préoccupations concernant les lois sur le contrôle du commerce mondial au Centre d'excellence pour la surveillance du commerce international de Pfizer.



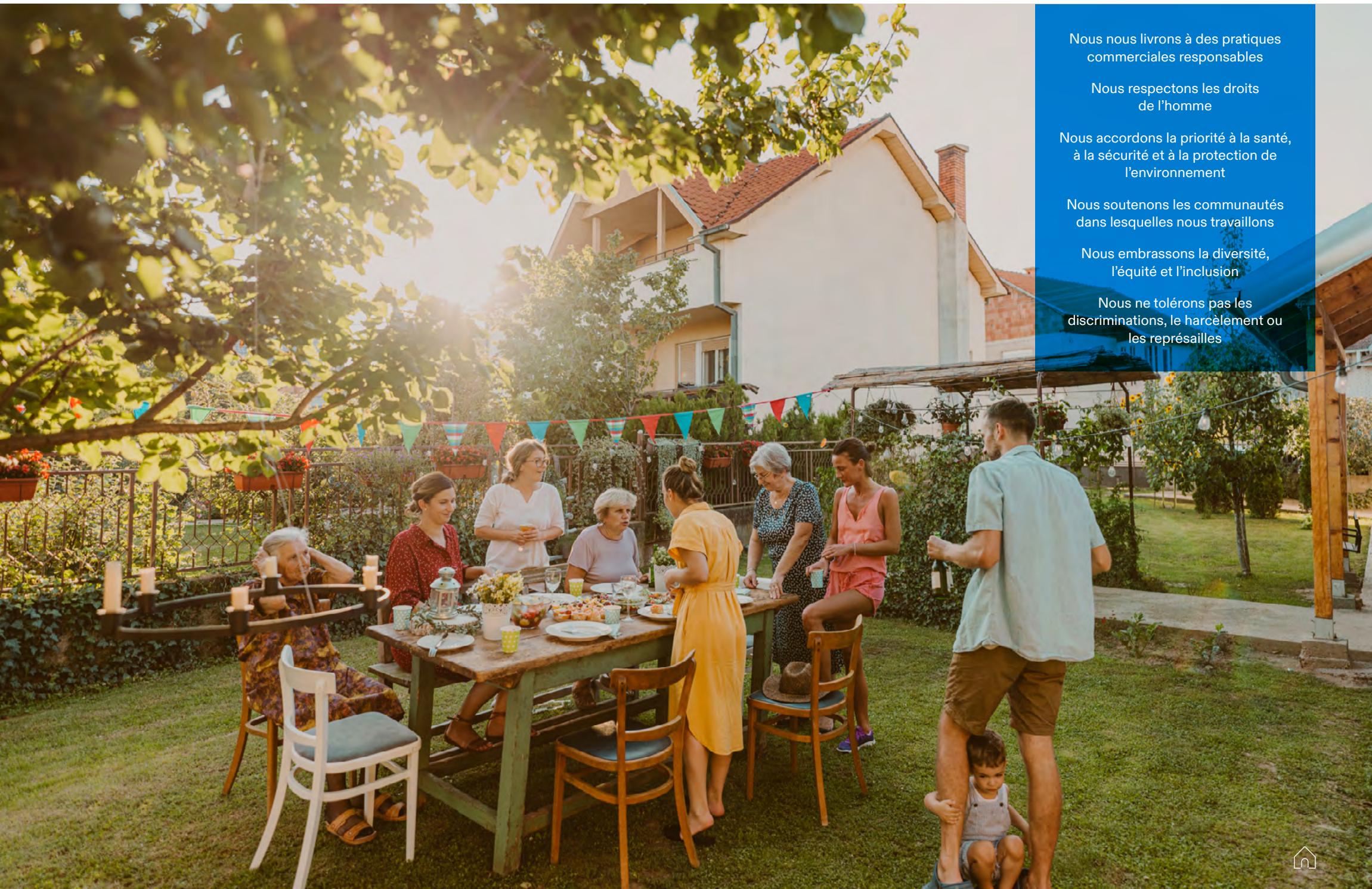
Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 604A (Interdiction du délit d'initié)
- Politique d'entreprise 604B (Traitement et divulgation d'informations importantes non publiques – Réglementation sur la divulgation équitable)
- Politique d'entreprise 605 (Négociation de produits dérivés sur actions Pfizer)
- Politique d'entreprise 401 (Protéger les informations sensibles)
- Politique d'entreprise 206 (Conformité aux lois régissant le commerce international)
- Centre d'excellence pour la surveillance du commerce international

La confiance avant tout

Courage

Excellence



Nous nous livrons à des pratiques commerciales responsables

Nous respectons les droits de l'homme

Nous accordons la priorité à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement

Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous travaillons

Nous embrassons la diversité, l'équité et l'inclusion

Nous ne tolérons pas les discriminations, le harcèlement ou les représailles



Pfizer s'engage à faire preuve d'équité, de coopération, de travail d'équipe et de confiance. Nous ne tolérons pas l'hostilité, le harcèlement ou les représailles. Nos politiques mondiales interdisant toute forme de comportement inapproprié visent à créer un lieu de travail qui promeut un environnement positif et productif, aligné sur notre engagement à atteindre notre Objectif et à soutenir les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons par le biais d'une prise de décision éthique basée sur nos valeurs fondamentales : le courage, l'excellence, l'équité et la joie.

Notre engagement à promouvoir ces valeurs s'étend au-delà de notre lieu de travail, aux communautés dans lesquelles nous opérons et aux patients que nous servons. Pfizer s'engage à mener des activités commerciales durables et éthiques. Nous reconnaissons l'importance des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Nous nous engageons à respecter les droits de l'homme, à agir de manière responsable en matière de climat, à réduire notre impact environnemental, à réduire les disparités en matière de soins de santé et à garantir la santé, la sécurité, la diversité, l'inclusion, l'équité, la coopération et la confiance tout au long de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous nous livrons à des pratiques commerciales responsables

Pfizer s'engage non seulement à faire progresser notre Objectif, mais également à être une bonne entreprise citoyenne. Nous prenons au sérieux notre obligation de nous conduire d'une manière qui rend le monde meilleur. La découverte, la fabrication et la livraison de vaccins et de médicaments innovants ne sont qu'une partie de notre contribution à la société.

Domaines de priorité ESG

- Innovation produit
- Changement climatique
- Accès et tarification équitables
- Qualité et sécurité des produits
- Diversité, équité et inclusion
- Éthique professionnelle

Les rapports ESG et les communications externes liées à l'ESG présentent de précieuses opportunités d'engagement. Dans le même temps, elles présentent un risque pour Pfizer si l'engagement n'est pas aligné sur la stratégie ESG institutionnelle de Pfizer. Contactez le Bureau ESG (ESG.Office@pfizer.com) avant de créer ou de diffuser des informations sur des sujets liés à l'ESG.



ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement en faveur de l'Équité et de la Joie

- Notre gouvernance de l'ESG repose sur les principes de supervision de notre conseil d'administration, l'engagement et la responsabilité de la direction, et l'engagement des collègues dans toute l'entreprise. Nous tirons également parti des points de vue divers des parties prenantes internes et externes pour éclairer notre stratégie et nos priorités commerciales responsables.
- Nous encourageons tous nos collègues à contribuer à la réalisation de nos objectifs commerciaux responsables en comprenant nos priorités et en faisant progresser l'entreprise de manière durable et responsable dans leurs activités quotidiennes.



Développer les connaissances des collègues

- Informations sur Pfizer.com
- Rapport d'impact de Pfizer



Chez Pfizer, la confiance est primordiale lorsque nous appliquons les connaissances scientifiques et nos ressources mondiales pour faire avancer notre objectif. Nous nous engageons à agir en toute intégrité dans tout ce que nous faisons, et nos valeurs nous guident pour prendre les bonnes décisions de manière éthique, refléchie et responsable afin que notre entreprise puisse répondre de manière appropriée aux besoins des patients et de la société. Nos dirigeants donnent le ton à notre forte culture d'intégrité et encouragent nos collègues à s'exprimer sans crainte de représailles. Tous les membres de notre chaîne d'approvisionnement sont tenus d'exercer leurs activités de manière responsable et éthique, en respectant les droits de l'homme, comme indiqué dans la Déclaration de position de conduite des fournisseurs et les Principes de conduite des fournisseurs de Pfizer.

En tant qu'entreprise biopharmaceutique, le droit à la santé est d'une importance capitale. D'autres droits de l'homme importants sont le principe de non-discrimination ; le droit à la vie privée ; l'absence d'esclavage et de travail forcé ; le droit de jouir de conditions de travail justes et favorables ; le droit à un lieu de travail sûr ; et le droit à un environnement propre, sain et durable.

Nous respectons les droits de l'homme

Pfizer s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable, ce qui inclut le respect des droits de l'homme internationalement reconnus. En honorant notre engagement, nous cherchons à prévenir et à atténuer les effets négatifs sur les droits de l'homme dans nos opérations mondiales, et à remédier à tout effet négatif sur les droits de l'homme que nous pourrions causer ou perpétuer par inadvertance. Partout où nous le pouvons, nous cherchons également à faire progresser les droits de l'homme. Notre approche des risques en matière de droits de l'homme s'appuie sur les normes internationales, les meilleures pratiques de l'industrie et les évaluations d'experts.

ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement en faveur de l'Équité et de la Joie

- Notre responsabilité en matière de respect des droits de l'homme s'étend à l'ensemble de nos activités, du laboratoire au patient, en passant par notre chaîne d'approvisionnement mondiale diversifiée qui compte de nombreux fournisseurs locaux.
- Conformément aux principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'homme, la déclaration de politique générale de Pfizer sur les droits de l'homme se concentre sur les risques qui pourraient avoir les conséquences les plus graves pour les personnes : nos patients, nos collaborateurs, les travailleurs de nos partenaires commerciaux et les communautés dans lesquelles nous opérons.

Les droits de l'homme sont des libertés et des droits fondamentaux auxquels toute personne a droit, indépendamment de sa race, de son sexe, de sa nationalité, de son appartenance ethnique, de sa langue, de sa religion ou de toute autre situation. Ces droits sont inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres traités et instruments internationaux.



Développer les connaissances des collègues

- Déclaration de politique générale sur les droits de l'homme
- FAQ sur les droits de l'homme
- Divulgations réglementaires sur le travail forcé, le travail des enfants, les droits de l'homme et les conditions de travail décentes



Nous accordons la priorité à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement

Protéger l'environnement, la santé et la sécurité de nos collègues, des ressources externes, des visiteurs et des communautés dans lesquelles nous travaillons est une priorité au cœur des valeurs d'excellence et d'équité de Pfizer. Nous nous sommes engagés à intégrer l'action climatique et le développement durable dans le cycle de vie de nos médicaments afin de relever les défis sanitaires mondiaux et de préserver les ressources pour les générations futures.



ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement en faveur de l'Équité et de la Joie

- Nous nous engageons à mener des activités sûres, conformes et durables, dans le respect des lois et des normes internes en matière d'environnement, de santé et de sécurité (Environmental, Health and Safety, EHS).
- Nous recherchons activement des possibilités significatives de réduire les risques et d'améliorer nos performances en matière d'EHS, et nous agissons en conséquence.
- Nous nous engageons à sélectionner des partenaires commerciaux en tenant compte de leur capacité à mener des opérations sûres et respectueuses de l'environnement.
- Nous nous engageons à éduquer, former et motiver nos collaborateurs à travailler de manière sûre, conforme et respectueuse de l'environnement.

Nous sommes fiers de notre réputation établie grâce à notre intégrité et nous en ressentons la joie.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 113 (Politique de santé et de sécurité environnementale)
- Normes mondiales en matière d'environnement, de santé et de sécurité

Nous soutenons les communautés dans lesquelles nous travaillons

S'exprimer

Nous nous engageons à participer activement et à améliorer les communautés dans lesquelles nous faisons affaire. Nous pensons qu'une meilleure santé est possible pour tout le monde, partout. Nous cherchons à améliorer le bien-être des gens grâce à des actions responsables et à des investissements sociaux durables conçus pour améliorer l'accès aux médicaments, aux vaccins et à des services de santé de qualité et à réduire les disparités en matière de soins de santé. En travaillant aux côtés de nos partenaires et de nos patients, nous pouvons faire appel à l'expertise et aux ressources de Pfizer – y compris les ressources financières, les produits et les employés – pour contribuer à produire un impact social durable.

ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement en faveur de l'Équité et de la Joie

- Nous pensons que les personnes sont le cœur de Pfizer, et pour nos collaborateurs, la contribution ne commence pas et ne se termine pas sur le lieu de travail.
- Nous appliquons nos recherches, nos médicaments, nos vaccins, nos fonds et l'expertise de notre personnel pour faire une différence significative dans la vie des gens.
- Grâce à des partenariats avec des organisations, des gouvernements et des fondations, nous nous efforçons de réduire les disparités en matière de santé, de créer des ponts et des liens, et d'éliminer les obstacles afin d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité dans nos communautés, tant au niveau national qu'international.

- Nous couplons l'expertise professionnelle de nos collaborateurs aux besoins des organisations à but non lucratif et de développement international pour relever les défis urgents en matière de santé et réaliser des progrès concrets pour ceux qui en ont besoin.
- Nous puisions notre force dans la communauté en nous réunissant dans les lieux où nous vivons et travaillons pour apporter un soutien financier, du temps et de l'expertise.



Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 801 (Politique relative aux dons à des organisations caritatives internationales)
- Engagement en faveur de la santé mondiale
- Avoir un temps d'avance



Nous embrassons la diversité, l'équité et l'inclusion

Chez Pfizer, l'équité signifie que chaque personne mérite d'être vue, entendue et soignée. Cela se produit en étant inclusif, en agissant avec intégrité et en réduisant les disparités en matière de soins de santé.

Nous célébrons nos différences avec joie et nous agissons pour faire progresser la diversité au sein de notre personnel et de notre entreprise. Nous nous sommes également engagés à faire en sorte que notre effectif et notre modèle d'entreprise reflètent la diversité des patients que nous servons, en employant un éventail de collaborateurs, en faisant appel à des fournisseurs divers et en incluant des personnes diverses dans nos recherches et nos études cliniques.



Nous nous engageons à garantir l'égalité d'accès à l'emploi et le traitement équitable de tous nos candidats et collaborateurs, et nous les traitons indépendamment de leurs caractéristiques personnelles comme la race, la couleur, l'origine ethnique, les croyances, l'ascendance, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'identité ou l'expression sexuelle, l'origine nationale, l'état civil, la grossesse, le type d'accouchement ou l'état de santé en découlant, les informations génétiques, le service militaire ou le statut de vétéran, l'état de santé (défini par la loi en vigueur), la présence d'un handicap mental ou physique, le statut de vétéran ou toute autre caractéristique protégée par les lois en vigueur. Nous continuons à maintenir une culture basée sur le mérite, une culture où le travail acharné, les talents et les contributions favorisent la réussite et où les obstacles qui se dressent face aux opportunités sont levés. Nous devons nous tenir responsables et être transparents quant à nos actions et nos résultats, car nous avons tous un rôle à jouer pour faire avancer la diversité, l'équité et l'inclusion.

ÉQUITÉ ET JOIE

Notre engagement en faveur de l'Équité et de la Joie

- Nous attendons de nos responsables qu'ils fassent la promotion des normes d'égalité en matière d'emploi et signalent toute violation potentielle de la politique sur l'égalité des chances de Pfizer.
- Nous élargissons notre champ de recherche de talents en nous associant à des organismes externes qui offrent d'excellentes possibilités d'entrer en contact avec des gens de différentes origines, ethnicités et autres traits uniques.
- Nous mettons en valeur les qualités, les visions et les expériences de vie uniques qui nous définissent en tant qu'individus. Nous avons le pouvoir – et la responsabilité – de créer des environnements sûrs pour nos collègues et de les soutenir dans leur croissance.

S'exprimer

• Nous avons également en place un programme de fournisseurs rigoureux qui garantit un accès équitable à tous les fournisseurs qualifiés potentiels.

• Nous incluons des personnes de races, d'ethnies, d'âges et de sexes variés dans les essais cliniques afin d'améliorer l'exhaustivité et la qualité des rapports et des analyses des données des sous-groupes démographiques.

Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte ouverte)
- Politique d'entreprise 703 (Politique d'égalité des chances)
- Politique d'entreprise 103 (Initiative Pfizer pour la diversité des fournisseurs)

Nous ne tolérons pas les discriminations, le harcèlement ou les représailles

Nous promouvons et valorisons un environnement de travail exempt de discrimination, de harcèlement et de représailles, y compris l'intimidation et le harcèlement moral, tel que défini par les lois applicables. Toutes les décisions relatives au lieu de travail sont prises sans tenir compte des caractéristiques personnelles protégées par les lois applicables.

Nos responsables doivent maintenir un environnement de travail exempt de harcèlement, de discrimination, de représailles et d'intimidation, et doivent signaler tout comportement de ce type dont ils ont connaissance.

ÉQUITÉ

Notre engagement en faveur de l'Équité

- Nous favorisons un environnement de travail exempt de harcèlement, y compris de tout commentaire, comportement, action ou conduite importuns qui dénigre ou démontre une hostilité fondée sur une caractéristique personnelle protégée.
- Nous interdisons tout comportement qui crée un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant, ou qui interfère de manière déraisonnable avec la capacité d'une personne à travailler.



Pfizer s'engage à vous fournir un lieu de travail sûr et sécurisé où vous pouvez donner le meilleur de vous-même au quotidien. La Politique relative à la violence sur le lieu de travail et le programme de prévention et d'intervention sur la violence sur le lieu de travail (WPVI) sont en place pour aider tous les responsables, collègues et ressources externes à détecter, évaluer et enquêter de manière proactive sur les comportements préoccupants afin d'atténuer les menaces.

Il est essentiel que chacun d'entre nous joue un rôle actif dans la lutte contre la violence sur le lieu de travail, en faisant notre part pour contribuer à la mise en place d'un lieu de travail sûr et sécurisé pour tous.

Les principaux secteurs verticaux du programme WPVI sont : les personnes, la formation, les rapports et le partage d'informations qui sont en place pour permettre :

- Un lieu de travail sûr pour TOUS
- Une précoce des comportements : avoir le courage de s'exprimer
- Une aide rapide aux personnes qui en ont besoin
- Une capacité à connaître et à comprendre les situations qui conduisent à la violence sur le lieu de travail

Nous défendons l'équité lorsque nous agissons avec intégrité.

Développer les connaissances des collègues

- Politique d'entreprise 703 (Politique d'égalité des chances)
- Politique d'entreprise 117 (Politique relative à la violence sur le lieu de travail)
- Politique de prévention de la discrimination, du harcèlement et des représailles (US/PR)
- Politique d'entreprise 702 (Politique de la porte ouverte)
- Politique d'entreprise 201 (Intégrité, signalement des problèmes de conformité, politique de lutte contre les représailles)
- Signalement des problèmes de conformité
- Bureau du Ombuds

Des avancées qui changent la vie des patients